

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 JUIN 2014**Objet : CONVENTION OBSERVATOIRE DU COMMERCE ENTRE LA CCI DE L'AIN ET LE SYNDICAT MIXTE BOURG-BRESSE-REVERMONT**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOUI - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention de M. Gilbert GROSSAT

Le Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont, qui regroupe 86 communes autour de Bourg-en-Bresse, a récemment engagé une procédure de révision de son SCOT, avec le concours de la Société ALGOE comme prestataire, et souhaite pouvoir disposer des données de l'Observatoire du Commerce.

Comme nous l'avons fait pour d'autres territoires de l'Ain, il s'agit de signer une convention, pour la mise à disposition gratuite des données, de leur usage et des retours en terme de participation et d'information à la Chambre, entre le Syndicat Mixte, la société ALGOE et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, autorise le Président à signer une convention entre le Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont, la société ALGOE et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, dans les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président